

**AMICALE DU PERSONNEL
DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
D'ALENÇON**

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Les adhérents de l'association ont été convoqués régulièrement par courrier du 7 juillet 2020, à une Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 30 septembre 2020, à 16 heures 30 Halle-aux-Toiles à Alençon, selon l'ordre du jour suivant :

- Accueil et présentation
- Rapport moral
- Rapport financier
- Elections du tiers sortant
- Rapports des différentes commissions et sections
- Questions diverses

Le nombre de personnes présentes ne permettant pas d'atteindre le quorum, Mme Nadine FOUET co-Présidente en exercice, déclare non recevables les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire, clôt les débats et déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

**AMICALE DU PERSONNEL
De la COMMUNAUTE URBAINE
D'ALENÇON**

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Les adhérents de l'Association ont été convoqués par courrier en date du 7 juillet 2020, à une Assemblée Générale Extraordinaire à 16h45 dans le cas où le quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour ne serait pas atteint.

Madame FOUET, co-Présidente, ouvre la séance et tient d'abord à remercier les amicalistes présents ainsi que les conjoints qui les accompagnent.

Elle remercie ensuite Mesdames et Messieurs les Elus qui sont présents :

- Mme BRETEL Stéphanie, Maire-adjointe, chargée du Personnel, Déléguée à l'Amicale.
- Mme BOURNEL Vanessa, maire-adjointe, chargée du sport
- Mme MARIE Sylvaine, maire-adjointe, chargée de la démocratie locale et à la tranquillité
- M. COUSIN Patrick, maire de Cerisé, .Délégué à l'Amicale.
- M. AIVAR, élu à Valframbert.

Elle présente ensuite les excuses de :

- M. PUEYO Joaquim, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon,
- Mme PAYOT Anita, Maire de Damigny,
- Mme LEMEE Anne-Sophie, Maire de Condé-sur-Sarthe.

I - ACCUEIL ET PRESENTATION

II - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Madame Laure MOISSERON, secrétaire-adjointe, donne lecture du rapport moral pour l'année 2019 et résume les diverses manifestations qui ont été proposées aux Amicalistes.

Le rapport présenté, joint en annexe, est approuvé à l'unanimité.

III - RAPPORT FINANCIER

La parole est ensuite donnée à Madame E, FRONTIN Trésorière, qui nous présente le compte d'exploitation de l'exercice 2019, en visionnement de sa présentation vidéo par PowerPoint, qui fait apparaître un avoir total de 76 726,14 € (dans cette somme sont inclus l'avoir des sections pour 3 380,78 € ainsi que le stock Champagne 7 923,0 € mais le montant des restes à payer au titre de l'année 2019 est estimé à 11 943,17 €.

Madame FOUET co-Présidente présente les excuses de Madame I. DESMAREST et laisse la parole à Madame Bernadette PAUCTON, Commissaire aux comptes qui donne ensuite lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur ce bilan financier.

IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le rapport des Commissaires aux comptes est en annexe jointe au procès-verbal.

V - ELECTION DU TIERS SORTANT

Il est rappelé que, comme chaque année et conformément aux statuts, le Bureau est renouvelable par tiers, 5 postes sont à pourvoir :

Les 5 personnes faisant partie du 1/3 sortant sont les suivantes :

- Mme Angéline Daigneau, Secrétaire,
- Mme Claire Fouin Secrétaire adjointe
- Mme Laure Moissoner, Secrétaire adjointe
- M. Jonathan Slonina, membre
- Mme Sandrine Toussaint, Trésorière adjointe

Il est précisé que Mmes FOUET Nadine et Mme POTEL Angélique et M. Kevin GERMAIN ont démissionné, et que Mmes DAIGNEAU Angéline et MAUGER Karine ne font plus partie de la collectivité.

Madame la co-Présidente précise ensuite qu'il y a donc 8 postes à pourvoir et présente les candidatures de :

- Mme Claire FOUIN (Membre sortant)
- Mme Laurence GOBLET (Politique de la Ville et Citoyenneté)
- Mme Laure MOISSERON (Membre sortant)
- M. Jonathan SLONINA (Membre sortant)
- Mme Sandrine TOUSSAINT (Membre sortant)

Avant le vote, Madame la co-Présidente rappelle que les bulletins ne doivent contenir que 8 noms au maximum, pour qu'ils soient valables et que ce vote est réservé aux membres actifs conformément aux statuts.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Votants..... 50
- Exprimés.... 50

Ont obtenu :

- Mme Claire Fouin 49 voix, réélue
- Mme Laurence Goblet50 voix, élue
- Mme Laure Moissoner 50 voix, réélue
- M. Jonathan Slonina 47 voix, réélu
- Mme Sandrine Toussaint 50 voix, réélue

Ont également obtenu :

- M. Marc AÏVAR1 voix.
- M. Steven CHARLES1 voix.
- M. Hervé LEROUX.....1 voix.

VI - RAPPORT DE LA COMMISSION SOCIALE

Madame MARAIS co-présidente, fait part à l'Assemblée des activités de la Commission Sociale en 2019. Cette commission vient en aide aux Amicalistes qui ont des problèmes passagers, verse des aides aux vacances, aux classes transplantées, un complément de rémunération lors des départs en retraite et des gratifications lors de la remise de médailles du travail, ainsi qu'une allocation décès (pour les agents en activité). Ce rapport est communiqué pour information, il n'est pas soumis aux voix de l'Assemblée.

VII- RAPPORT DES SECTIONS

Les responsables des différentes sections font part à l'Assemblée Générale de leurs activités et des résultats obtenus au cours de l'année 2019. Vous trouverez ci-joints les rapports des sections.

Madame Carole DELANGLE se présente comme nouvelle responsable de la section TENNIS, en remplacement de Madame Josette BLAVETTE, ancienne responsable.

La section FORME a cessé la participation financière sur facture.

La section PETANQUE n'a pas produit de rapport.

VIII – GRATIFICATIONS

Comme chaque année, le montant des gratifications est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, qui décide pour l'année 2020 :

Madame FOUET indique leur maintien actuel, mais que suivant la suggestion des Commissaires aux comptes, une revalorisation est à proposer en Assemblée Générale l'année prochaine.

- Cadeau de mariage, Pacs, St Nicolas, Ste Catherine100 €
- Noces d'or, Noces de diamant.....100 €
- Décès 140 €
- Cadeau de départ en retraite ou après 10 ans de présence à la Mairie 100 €
- Naissance..... adopté à la majorité.....100 €
- Participation repas des Retraités et agents malades 1,75 €
(dans les restaurants pour personnes âgées ou portage des repas à domicile dans les conditions fixées par le CCAS).

Puis, Madame la Présidente nous fait part des décisions prises par la Commission Sociale qui a décidé de porter, à compter du 1^{er} janvier 2019 le complément prime retraite à 649 €.

Pour les médailles du travail, les gratifications ont été fixées comme suit :

- médaille d'Argent 186 €
- médaille de Vermeil 221 €
- médaille d'Or 287 €
- L'allocation décès est passée à 653 €,

IX – COTISATION 2021

Est ensuite évoqué le montant de la **cotisation pour l'année 2021**. Le Bureau propose à l'Assemblée de ne pas augmenter le montant de la cotisation 2021 à savoir :

Pour les agents en activité : 20,00 €

Pour les retraités : 10,00 € si personne seule, sachant que les couples paient une cotisation de 20,00 €.

Accord de l'Assemblée à l'unanimité sur les deux propositions.

X – QUESTIONS DIVERSES

Intervention d'amicalistes :

- Un membre a demandé : comme évoqué dans le rapport moral du 30/09/2020, s'il y avait eu d'autres décès d'amicalistes ?
Mme Nadine FOUET a répondu : non, à sa connaissance, que l'Amicale va se renseigner et que si c'était le cas, un hommage serait rendu lors du prochain rapport moral.
- Le même membre a demandé que pour les personnes qui ont été amicalistes toute leur vie et qui sont maintenant en EPHAD puissent être considérées comme membres honoraires ?
M. Jean-Paul, DELAHAYE, responsable de la section retraités, a précisé que certains membres en EPHAD continuent toujours à cotiser à l'Amicale.

Intervention de Mme BRETEL Stéphanie, adjointe au maire chargée des affaires générales, du personnel et de la réglementation :

Mme BRETEL a excusé M. le Président de la CUA qui n'a pu se rendre disponible

Mme BRETEL a félicité les membres du bureau pour leur investissement ,a précisé que l'Amicale est dynamique, qu'il y a un bon nombre d'amicalistes et que le bilan 2019 est positif ; quant au bilan 2020, il risque d'être plus compliqué compte tenu des mesures sanitaires liées au COVID-19 et bien entendu le souhait d'une année 2021 plus positive.

Applaudissements de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la co-Présidente clôt les débats et informe l'assemblée que les circonstances ne permettent pas de partager le verre de l'amitié.
